

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 avril 2018 à 20h30

L'an deux mille dix-huit, le 11 avril à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de Caudecoste dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques PLO, Maire.

La séance était publique. Date de la convocation : 06 avril 2017.

Étaient présents: Mmes Maryse LESPES, Evelyne LEVEQUE, Huguette MAFFEIS, MM. Didier BALDY, Jérôme CAUNES, Roland DABOS, François DAILLEDOUZE, Yves MASSON, Frédéric PARREIN, Jean-Jacques PLO et Guy POTEREAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient excusés : Mme Martine METIVIER, Jacqueline CORIASCO, Emilie RAMIS et M. Alain DEZALOS.

M Alain DEZALOS a donné pouvoir à M. Jérôme CAUNES pour voter en son nom.

Mme Martine METIVIER a donné pouvoir à M. Didier BALDY pour voter en son nom.

Mme Jacqueline CORIASCO a donné pouvoir à M. Jean-Jacques PLO pour voter en son nom.

Mme Emilie RAMIS a donné pouvoir à M. Roland DABOS pour voter en son nom.

M. Didier BALDY a été élu secrétaire, Mme Laurence BONNET, secrétaire générale, a été nommée secrétaire auxiliaire.

Taux d'imposition 2018 de la taxe d'habitation et des taxes foncières

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2017 et de les reconduire à l'identique sur 2018 soit :

Taxe	Taux	Produit prévisionnel
Taxe d'habitation	8,24 %	81 733 €
Taxe foncière (bâti)	12,50 %	80 513 €
Taxe foncière (non bâti)	65,20 %	50 139 €

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Vote du Budget Primitif 2018 de la Commune

Fonctionnement :

- Dépenses et recettes : 720 060€

Investissement :

- Dépenses et Recettes : 455 919 €

Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Attribution de subventions

La délibération est ajournée à la prochaine réunion du conseil municipal. En effet, les demandes de subventions des associations caudecostoises ne sont pas toutes parvenues en mairie.

Fin de la séance à 20h.